



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT SUD GIRONDE



Photo prise début 2020

SOMMAIRE

1/ INTRODUCTION	5
1.1. Faits marquants 2020-2021	5
1.2. Chiffres clé 2020	5
1.3. Missions de l'IFAS	6
2/ PRESENTATION GENERALE	7
3/ PRISE EN CHARGE FINANCIERE DU COUT DE LA FORMATION	7
4/ DEROULEMENT DE LA FORMATION	8
5/ SUIVI PROMOTION 2019-2020	
5.1 Taux de réussite	9
5.2 Insertion professionnelle	10
6/ PRESENTATION DE LA PROMOTION 2020-2021	
6.1 La composition de la promotion	10
6.2 Les épreuves de sélection	10
6.3 Les élèves de la promotion 2020-2021	12
6.4 Profil professionnel ou scolaire des élèves	12
6.5 Origine géographique des élèves	13
6.6 Répartition par genre	13
6.7 Répartition par âge des élèves	13
6.8 Typologie des diplômés à l'entrée de la formation	14
7/ BILAN PEDAGOGIQUE	
7.1 Évaluation du projet pédagogique de la formation au DEAS	15
7.2 Évaluation de la formation par les élèves	15
7.3 Intervenants extérieurs	18
7.4 Activités des formatrices	20
7.5 Suivi pédagogique	20
8/ GESTION DE L'INSTITUT DE FORMATION	
8.1 Gestion des Ressources Humaines	21
8.2 Formation continue des personnels permanents de l'institut	21
8.3 Indicateurs budgétaires et financiers	21
8.4 Équipement de l'institut	26
9/ ACTIVITE DE FORMATION CONTINUE	
9.1 Réalisation des actions de formation continue	27
9.2 Évaluation des actions de formation continue	28
9.3 Évaluation des actions de formation continue par les participants	28
10/ PARTENARIAT DE L'INSTITUT DE FORMATION	29
11/ PROJET ET PERSPECTIVES	30

1- INTRODUCTION

1.1 **Faits marquants 2020-2021**

L'année de formation 2020-2021 est jalonnée par plusieurs évènements. Cette année de formation est marquée par plusieurs abandons de formation et la demande de 2 reports de formation.

La pandémie de la Covid 19 se poursuit tout au long de l'année 2020. Elle vient modifier considérablement la formation tant sur les apprentissages théoriques que sur les apprentissages cliniques en stage. L'équipe pédagogique a réorganisé la formation en usant de pédagogie alternative et la formation à distance par tous les moyens est développée. Un suivi pédagogique renforcé est mis en œuvre et une correspondance par e-mail est développée. Certains lieux de stage interrompent l'accueil des élèves aides-soignants après une semaine de stage.

L'équipe pédagogique a accompagné les situations particulières des élèves en éviction CoVid ou garde d'enfant CoVid. Ils bénéficient d'un accompagnement pédagogique spécifique en vue d'une diplomation en juillet 2021.

En décembre 2020, l'IFAS SUD GIRONDE est audité par la société AFNOR. La qualité de la formation d'aide-soignant est reconnue avec des axes forts identifiés tel que l'accompagnement individualisé pour chaque élève, le développement et le suivi d'un réseau important de partenaires divers, un rapport d'activité complet et diffusé. Fort de notre expérience sur l'alternance et le suivi des futurs aides-soignants notre institut est certifié QUALIOPi en décembre 2020 pour une durée de 4 ans.

L'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture fixe de nouvelles modalités portent sur une sélection sur dossier suivi d'un entretien permettant au candidat d'exposer son projet professionnel. Pour la rentrée de septembre 2020, la sélection s'est déroulée exclusivement sur l'étude des dossiers.

La formation suit le calendrier scolaire donc ce rapport d'activité 2020 comprend les résultats de la promotion 2019-2020 ainsi que l'insertion professionnelle des diplômés et le déroulé de la promotion de 2020-2021.

1.2 **Chiffres clés 2020**

Promotion 2019-2020

36 diplômés en juillet 2020 et 4 diplômés en décembre 2020 soit sur l'année 40 diplômés le taux de réussite est de 92,50%.

Le taux d'embauche est de 5100%

Insertion professionnelle des diplômés :

- 30 % en CDI, 45% en CDD, 20 % titulaires.
- 62,5 % au sein d'un Etablissement Public de Santé ; 27,50, % dans un établissement Privé de Santé ou EHPAD, 7 % en SSIAD.
- 40 % dans le département de la Gironde (dont 32,50 % au CHSG) ; 15 % hors-Gironde
- 60 % en secteur Gériatrique, 12 % en MCO, 15 % en structure Handicap et Polyhandicap, 7,50 % en SSIAD.

Promotion 2020-2021

- 45 élèves en parcours complet dont 5 agents de service hospitalier

- 5 en parcours partiels
- 5 parcours en apprentissage
- 5 en reprise de scolarité ou redoublement

Au sein de la promotion 2 reports pour problème de santé et 2 abandons

Le taux d'embauche est de 100%

Insertion professionnelle des diplômés :

- 16% en CDI, 79% en CDD, 5 % titulaires.
- 78% au sein d'un Etablissement Public de Santé ; 22 % dans un établissement Privé de Santé, EHPAD, ou SSIAD.

1.3 Missions de l'IFAS

L'Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) Sud Gironde a pour **missions principales** :

- La formation initiale des élèves aides-soignants,
- La formation en parcours partiel pour les personnes souhaitant valider le DEAS et détentrices d'un diplôme du secteur médico-social de niveau 3, d'un Baccalauréat ASSP ou SAPAT, les personnes pouvant justifier de compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité en rapport direct avec ce diplôme (VAE),
- L'information, le conseil et la veille documentaire,
- L'harmonisation des contenus de la formation Aide-soignant et leurs dispensations au sein des réunions Départementales et Régionales,
- L'analyse et l'évaluation des pratiques professionnelles,
- La transmission des valeurs professionnelles
- La mise en place d'un système pédagogique s'inscrivant dans une démarche qualité,
- Le développement d'une réflexion éthique,
- La formation préparatoire à l'entrée en formation aide-soignante.
- La formation auprès des auxiliaires de vie, la remise à niveau des ASH avant l'admission à l'IFAS
- La formation aux gestes et soins d'urgence pour les élèves aides-soignants (AFGSU2)
- La formation des aidants familiaux sur les gestes de premier secours
- La participation à des actions de formation dans le cadre de « la formation tout au long de la vie »
- L'utilisation des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) et le développement de la simulation en santé.
- L'information auprès des lycées
- Participation au forum de la Silver Economie « Bien vieillir »

Autres missions en lien avec la santé publique

- Campagne AVC
- Journée de l'autisme
- Handicap
- Journée Hygiène des mains
- Sensibilisation addictions et tabac
- Journée nationale des aidants
- Dons d'organe et greffes
- Éducation Thérapeutique Patients



2 PRESENTATION GENERALE

L'institut de formation d'aide-soignant Sud Gironde se situe sur la commune du département de la Gironde à La Réole.

L'institut de formation a été créé en 1990, au début il s'agissait d'une école inter hospitalière Langon/Cadillac. En 1992, une école est créée à La Réole, il faudra attendre 2002 pour que ces 2 écoles fusionnent.

En 2003, afin de répondre à l'offre de soins et les exigences des établissements de soins la capacité d'accueil passe de 30 élèves à 40 élèves en parcours complets, puis seront accueillis des élèves en parcours partiel.

En 2010 suite à la fusion du centre hospitalier Pasteur de Langon et le centre hospitalier de La Réole, l'institut est rebaptisé « institut de formation d'aide-soignant Sud Gironde ».

Depuis 2010, l'agrément de l'IFAS a permis d'augmenter la capacité d'accueil à 45 élèves en parcours complet et 4 parcours passerelles.

La Directrice de l'IFAS est assistée par le Conseil Technique consulté sur toutes les questions en lien avec la formation des élèves. Ce Conseil est constitué par arrêté du Directeur général de l'agence régionale de santé. Il est présidé par le directeur générale de l'agence régionale de santé ou son représentant. Ce conseil se réunit au moins une fois par an. La Directrice de l'IFAS a obligation de faire validé le compte-rendu de la réunion par le président du conseil technique avant diffusion aux différents membres. La Directrice doit soumettre à l'avis du Conseil Technique les points suivants :

- Le projet pédagogique et les objectifs de formation
- L'organisation générale de la formation
- L'utilisation des locaux et du matériel pédagogique,
- Les effectifs en personnel formateurs permanents et vacataires
- Le budget prévisionnel
- Le montant des droits d'inscription acquittés par les candidats pour la sélection à l'entrée en formation
- Le règlement intérieur de l'IFAS

3 PRISE EN CHARGE FINANCIERE DU COUT DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANT

Le coût de la formation d'aide-soignant est pris en charge intégralement par le Conseil Régional Aquitaine pour :

- Les personnes en poursuites de scolarité
- Les demandeurs d'emploi
- Les personnes au foyer non demandeur d'emploi

Pour les établissements hospitaliers, les élèves issus de la promotion professionnelle bénéficient d'une prise en charge du coût de leur formation par leur établissement ou par un OPCO.

Pour les établissements de droit privé, les élèves bénéficient d'une prise en charge du coût de la formation par les OPCO.

Selon le parcours et la situation de chacun, des aides supplémentaires peuvent être demandées. Certains élèves inscrits à Pôle Emploi bénéficient d'une rémunération par Pôle Emploi pendant la formation.

Une bourse peut être attribuée après instruction de la demande par le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine et la validation de l'entrée en formation par l'Institut de Formation.

Un élève sans ressource peut solliciter le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine pour une attribution d'une Indemnisation et Rémunération à l'Intention des Stagiaires (IRIS aujourd'hui renommé ROMEO).

Bourses Conseil Régional	Demandes	Accords
Promotion 2020-2021	4	4
IRIS Conseil Régional	Demandes	Accords
Promotion 2020-2021	9	9

Tableau récapitulatif du coût de la formation d'aide-soignant pour la promotion 2020-2021 pour les élèves pris en charge par le Conseil Régional.

UNITES DE FORMATION	MODULES DE FORMATION	STAGES CLINIQUES	COÛT MODULAIRE
Unité 1 / 140h	Module 1 : 4 semaines	4 semaines	788 €
Unité 2 / 70h	Module 2 : 2 semaines	4 semaines	591 €
Unité 3 / 175h	Module 3 : 5 semaines	8 semaines	1 281 €
Unité 4 / 35h	Module 4 : 1 semaine	2 semaines	296 €
Unité 5 / 70h	Module 5 : 2 semaines	4 semaines	591 €
Unité 6 / 35h	Module 6 : 1 semaine	2 semaines	296 €
Unité 7 / 35h	Module 7 : 1 semaine		99 €
Unité 8 / 35h	Module 8 : 1 semaine		99 €
TOTAL	17 semaines	24 semaines	4 041 €



Travaux de sensibilisation « campagne anti-tabac »

4 DEROULEMENT DE LA FORMATION 2020 - 2021

La formation suit le calendrier scolaire sur douze mois et se déroule du 1^{er} septembre 2020 au 2 juillet 2021.

Elle comprend 8 unités de formation. Un contrôle continu s'effectue sur les dix mois de formation pour valider les huit unités de formation.

Les élèves entrant en parcours complet doivent suivre 840 heures de stages cliniques soit 24 semaines réparties en six stages, et 595 heures d'enseignement théoriques soit 17 semaines.

La formation partielle est organisée selon les modules à valider pour les élèves concernés.

L'organisation de l'alternance cours/stage est faite par l'équipe pédagogique sous la responsabilité de la directrice pédagogique.

La commission de validation des épreuves se réunit afin de vérifier que les questions posées respectent le contenu de la formation et les critères décrits dans le référentiel de formation du diplôme d'État d'aide-soignant.

La commission est constituée par la directrice, une formatrice et un cadre formatrice. Certaines épreuves de validation sont précédées d'épreuves blanches permettant aux élèves d'être mieux préparés.



Les enseignements en cours magistraux

5 SUIVI DE LA PROMOTION 2019-2020

5.1 Taux de réussite

A la session de juillet 2020, 40 élèves sont présentés à la DRDJSCS et 4 élèves ont présenté à la DRDJSCS à la session de décembre 2019.

Sur les 40 présentés en juillet 2019 : 36 diplômés et 4 ajournée soit un taux de réussite de 92,20%.

Les 4 élèves présentés en décembre 2019 sont diplômés soit 100% de réussite.

Élèves présentés/ session	
Juillet 2020	Décembre 2020
40 : 4 ajournées 36 élèves diplômés	4 élèves présentés diplômés

Au total : Sur 44 présentés : 40 diplômés et 4 ajournés

Malgré l'accompagnement pédagogique déployé au sein de l'Institut de Formation d'aide-soignant SUD GIRONDE, tous les élèves ne saisissent pas les aides proposées. Le contexte particulier en lien avec la crise sanitaire amène en exergue l'illectronisme de certains élèves.

L'implication et la motivation n'est pas toujours existante pour ces derniers.

L'équipe pédagogique note une évolution dans les comportements des élèves avec une diminution de leur investissement notamment lors des enseignements théoriques avec pour conséquence un impact notable dans les apprentissages cliniques.

5.2 Insertion professionnelle

Promotion 2019 2020	diplômés	emploi	Reprise études	Sans emploi	Sans réponse	Travail dans un autre domaine
	40	40	0	0	0	0

Tous les nouveaux diplômés ont trouvé un emploi dans le secteur du sud Gironde à l'exception d'un diplômé parti travailler dans le Lot et Garonne.

Répartition géographique

Lieu d'insertion professionnelle	%
Gironde	40%
Hors de la Gironde	15%

Répartition par type de structure

Type de structure	%
Étab. de Santé Publics CHU ou CH + Ehpad	62,50%
Établissements de Santé privés + Ehpad	27,50%
SSIAD	7%

Statut d'embauche des diplômés

Statut	%
Contrat à Durée Déterminée	45%
Contrat à Durée Indéterminée	30%
Titulaires ASH	20%

Discipline d'affectation

Discipline	%
MCO	12%
Psychiatrie santé mentale	0
Handicap/Polyhandicap	15%
Gériatrie	60%
SSIAD	7,50%

6 PRESENTATION DE LA PROMOTION 2020-2021

La formation à l'Institut de Formation d'Aide-soignant Sud Gironde a débuté le 1^{er} septembre 2020 et se termine le 2 juillet 2021. Compte tenu de la crise sanitaire, les élèves ont été sélectionnés sur dossier par un jury, soit pour les Agents des Services Hospitaliers Qualifiés de la Fonction Publique Hospitalière ou agent de service sélectionnés par leur employeur.

6.1 La composition de la promotion

L'Institut de Formation d'Aide-soignant Sud Gironde a un agrément pour accueillir quarante-cinq élèves en parcours complets et quatre places en parcours passerelles. Cet agrément est renouvelé tous les cinq ans par le Conseil Régional.

Le découpage de la promotion 2020 -2021 est comme suit :

- 3 titulaires d'un Baccalauréats Professionnels SAPAT « Services aux Personnes et aux Territoires » et 1 titulaire ASSP « Accompagnement, Soins, Services à la Personne ».
- 4 élèves en formation Passerelles : 1 Assistantes de Vie aux familles (AVF), 1 DEAVS, 1 AMP, 1 DEAES.
- 3 agents des Services Hospitaliers Qualifiés justifiant de 3 ans d'expérience minimum,
- 5 poursuites de formation (dont 4 seront présentés en décembre et 1 en juillet 2021)
- 4 Élèves ont arrêté la formation, parmi ces 4, 3 ont demandé un report.

6.2 Les Épreuves de sélection

Les épreuves de sélection pour la promotion de 2020-2021 sont organisées par l'institut de formation sous la responsabilité de la Directrice Pédagogique. La sélection s'est réalisée sur dossier.

Sur 138 dossiers de candidature :

- 109 candidats de droit commun
- 24 candidats pouvant bénéficier d'un parcours partiel
- 5 candidats pour une formation en apprentissage.



Action de mobilisation « octobre rose »

6.3 Les élèves de la promotion 2020 - 2021

À la rentrée de septembre 2020, la promotion de 56 élèves se décompose suit :

Promotion 2020-2021	
Parcours complet	45
Parcours partiels	6
Parcours en apprentissage	5
Total	56

6.4 Profil professionnel ou scolaire des élèves

Pour la rentrée de septembre 2020, les élèves titulaires du baccalauréat ASSP ou SAPAT pouvaient choisir de suivre la formation en parcours complet ou en parcours partiel.

Parmi les 10 élèves dans cette situation, 3 ont opté pour le parcours partiel en apprentissage.

Parmi les 45 élèves en parcours complet, on note les situations particulières suivantes :

	Nombre d'élèves
ASHQ	3
Poursuite formation suite à un arrêt de travail en 2019	1
Abandon de formation	2
Interruption de formation	0
Arrêt de formation avec demande de report	2
Sans situation particulière	37

Pour les 15 élèves en parcours partiels ou passerelles, les situations se déclinent comme suit :

	Nombre d'élèves
AMP	1
DEAVS	1
AVF	2
BAC ASSP	3
SAPAT	1
VAE	1
Reprise de formation ou redoublante	6

6.5 Origine géographique des élèves

Au regard de la carte de la Nouvelle-Aquitaine, l'Institut de Formation d'Aide-soignant Sud Gironde reste très attractif sur le département de la Gironde.

Nombre d'élèves par département

Département	2019-2020	2020-2021
<i>Gironde</i>	41	54
<i>Lot et Garonne</i>	5	7
<i>Landes</i>	2	0
<i>Total</i>	48	61

Les épreuves de sélection d'entrée dans l'Institut de Formation SUD GIRONDE sont ouvertes à tout le monde.

On observe toutefois que la majorité des candidats est issue de la Gironde.

6.6 Répartition par genre

Effectif promotion 2020/2021	Nombre de filles	%	Nombre de garçons	%
61	59	96,72%	2	3,27%

La profession reste toujours très féminisée.

6.7 Répartition par âge des élèves

Age	Nombre d'élèves
moins de 18 ans	3
Entre 18 et 25 ans	23
26 - 34 ans	8
35 – 44 ans	17
45 – 5 ans	9
> à 54 ans	1

Pour la promotion 2019-2020, la moyenne d'âge des élèves de la promotion est de 31 ans.

6.8 Typologie des diplômes à l'entrée de la formation

Répartition par diplôme

Diplôme	Nombre d'élèves
Sans diplôme	7
BEPC	4
Diplôme niveau 3 (ex niveau V) hors champ sanitaire et social	5
Diplôme niveau 3 (ex niveau V) champ sanitaire et social	13
Diplôme niveau 4 (ex niveau IV)	28
Diplôme niveau 5 (ex niveau III et +)	4



Travaux pratique d'ergonomie

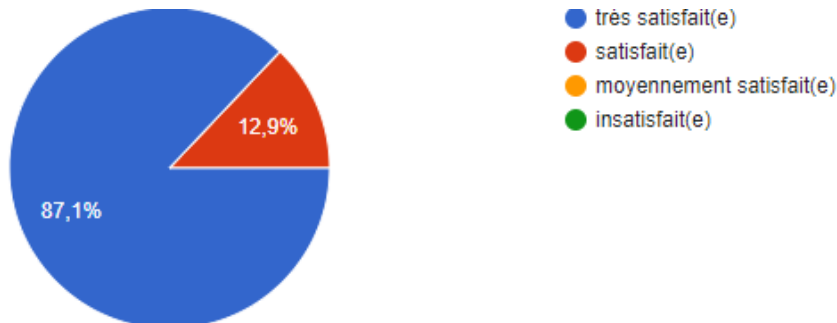
7 BILAN PEDAGOGIQUE

7.1 Évaluation du projet pédagogique de la formation AIDE-SOIGNANT

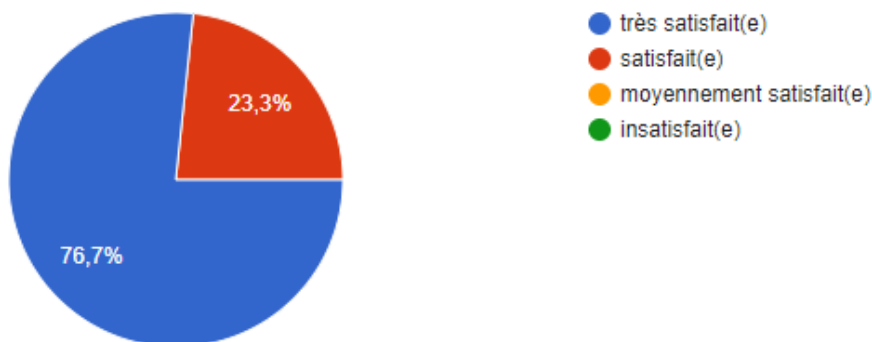
Les objectifs de formation sont en adéquation avec les objectifs du programme	OUI	NON
Les objectifs de formation sont formalisés dans le projet pédagogique	OUI	NON
La planification d'année retraçant l'alternance (période cours – stages et congés) est présente	OUI	NON
Les dates de rentrée sont déterminées	OUI	NON
Le calendrier des épreuves de contrôle continu des connaissances est établi en début de formation	OUI	NON
Les disciplines relatives aux enseignements théoriques prévues au programme sont traitées	OUI	NON
L'organisation des stages est adaptée au programme de formation	OUI	NON
Les évaluations prévues au programme de formation sont réalisées	OUI	NON
Une évaluation de la formation est réalisée	OUI	NON

7.2 Évaluation de la formation par les élèves

Une évaluation de la satisfaction des élèves est faite à mi-formation et en fin de formation sur la bases de question ouvertes. Elle montre le degré de satisfaction très important concernant les apports et enseignements théoriques.



Évaluation générale de la satisfaction des enseignements théoriques par les élèves

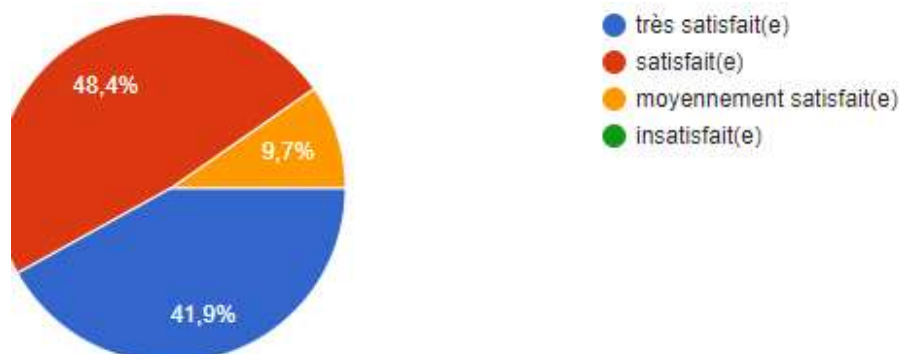


Évaluation générale des supports pédagogiques par les élèves

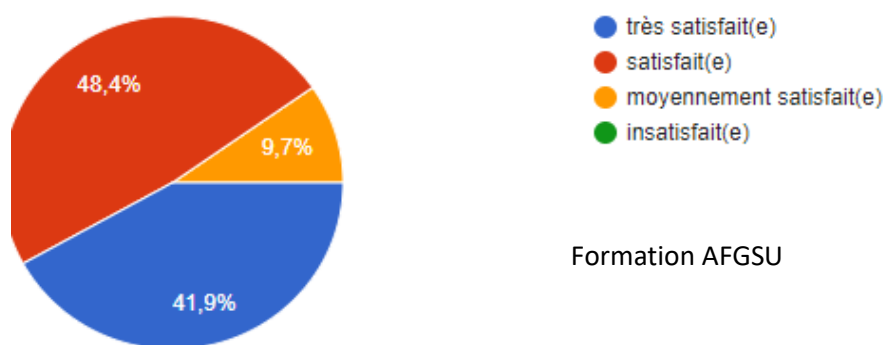
La promotion des élèves aides-soignants se caractérise par son hétérogénéité dans les parcours scolaires. Ils n'ont pas la même capacité rédactionnelle et de prise de note une adaptation est faite en fonction des profils accueillis.

En début de formation, les élèves sont informés de la possibilité de prendre les enseignements via une clé USB.

Au cours de l'année, les élèves ont pu recevoir les documents par le biais de drop box.



Évaluation générale de l'organisation logistique par les élèves



Formation AFGSU



Évaluation générale de la satisfaction des affectations en stage

Les enseignements pratiques sont toujours très appréciés des élèves. Ils permettent de faire un lien avec les enseignements théoriques. Les élèves souhaitent plus d'enseignement pratique. Les salles de travaux pratiques sont laissées à disposition des élèves.

L'ensemble des élèves est satisfait par l'affectation en stage et des spécificités rencontrées. Le problème récurrent rencontré par les élèves se situe dans la possibilité d'avoir accès aux données concernant les patients dans certaines structures. L'éloignement des terrains de stage peuvent poser des difficultés pour un nombre très restreint d'élève (organisation, cout financier...). Les aménagements pour améliorer ce constat sont toujours d'actualité.

L'équipe pédagogique a choisi et démarché 41 lieux de stage situés dans une large zone géographique. Le nombre de demandes faites est de 516 et nous avons obtenu 376 réponses positives.

□



Travaux pratique sur la réfection d'un lit vide (début 2020)

Les lieux de stage :

Gironde	Lot et Garonne
<ul style="list-style-type: none"> • Centre Hospitalier Sud Gironde La Réole/Langon • Grignols/ Illats (EHPAD) • Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux (Saint André/Haut Lévêque/XA/Pellegrin) • Clinique du Sport Mérignac • Tour de Gassies Bruges • SSR Léognan • Clinique Mutualiste Pessac • Hôpital Privé Saint Martin Pessac • Cénac (ADAPT) • Tresses (MAS) • Saint Symphorien (EHPAD) • Institut Bergonié Bordeaux • Fondation Bagatelle (SSIAD) • Centre Hospitalier Cadillac • Centre Hospitalier Bazas • Centre de Soins/EHPAD Podensac • Camblanes et Meynac (FAM Handivillage) • Saint Macaire (EHPAD) • Ehpad Saint Brice • SSR Grands Chênes Bordeaux • Clinique Sainte Anne Langon 	<ul style="list-style-type: none"> • Marmande / Tonneins : CHIC (Gériatrie aiguë) ASSID • Virazeil (ADAPT) • Clairac (EHPAD) • Casteljaloux (CH : EHPAD, SSR, SSIAD) • SSIAD Mas Agenais

Des réunions avec les professionnels de terrains sont organisées sur chaque site afin de clarifier les attentes de l'Institut de Formation et accompagner les futurs professionnels. De plus, les formateurs rencontrent les professionnels sur chaque terrain de stage lors des évaluations formatives et normatives des élèves.

7.3 Intervenants extérieurs en 2020

La diversité des intervenants au sein de l'IFAS contribue à la richesse des enseignements. Les élèves aides-soignants construisent leur identité professionnelle également à la lumière des expériences et témoignages des intervenants.

Nom Prénom	Qualification	Interventions
Céline DE MARCHI	Chargée de projet DAC-ETP Sud Gironde	M3/M5- Éducation Thérapeutique
MARCELLI Laure CH Sud Gironde	Diététicienne	M1 - Régimes et Équilibre Alimentaire M3 - Les différents régimes alimentaires
DUFOIS Marie-Pascale CH Sud Gironde	Kinésithérapeute	M4 - Ergonomie Manutention - Principes et règles ergonomiques
BUSCHE Nathalie CH Sud Gironde	IBODE/ IDE Hygiéniste	M6 - Hygiène/Gestion des Risques
HENOQUE Hélène CH Sud Gironde	IDE Hygiéniste	M6 – Généralités Hygiène/Infections nosocomiales/Protocoles/Politique de prévention des IAS M6 – Hygiène/ Précautions standards/Notions stérilisation M6 – Différents agents pathogènes /AES M3-SIDA et risques pandémiques
GARNAUD Isabelle CH Sud Gironde	Cadre de Santé	M1 - Les formes de l'autonomie M3- Démographie et place de la personne âgée dans la société/ Hygiène buccodentaire de la personne âgée M4-Préventions des chutes de la personne âgée/Législation et déontologie contention, isolement, limitation des mouvements et droits des patients
GARNIER Fabrice CH CADILLAC	Cadre	Pathologie psychiatrique
ROCHE Didier CH Sud Gironde	Médecin	M3 - Douleur
Mr COMBRET	Cadre Supérieur de santé	M5- Bientraitance
IGLESIAS Valérie GEROMETTA Fabienne CH Sud Gironde	Aide-soignante	M3 - Rôle de l'Aide-Soignant en Chirurgie dans les soins pré et post opératoire vasculaire
BRICE Chantal Marielle BALANS CH Sud Gironde	Infirmières stomatérapeute	M3 - Les Escarres Les stomies
BROLEZE Laetitia CH Sud Gironde	Infirmière	M7 - Dossier de Soins informatisé
CAMPOS Christian CH Sud Gironde	Cadre de Santé	M1- La personne : cycles de la vie, développement psycho social, groupes d'appartenance, religions, croyances, valeurs et principe de laïcité M5 - Développement Psychosociologique de l'homme/observation, interprétation écoute et reformulation
FIGUES Florie CH Sud Gironde	Infirmière	M3 - Comas
GARCIA Stéphanie CH Sud Gironde	Psychomotricienne	M4- Schéma corporel M5 - Jeu et Animations
TATARA Marie-Josée CH Bazas	Aide-soignante	M5 - Oral

LABROUCHE Jocelyne CH Sud Gironde	Aide-soignante	M5 - Oral
GEROMETTA Fabienne CH Sud Gironde	Aide-soignante	M5 - Oral
FAUX Pierre CH Sud Gironde	Aide-soignant	M5 - Oral
LESPEDES Florence CH Sud Gironde	Aide-soignante	M5 - Oral
FAVEREAU Laëtitia et CROUZET Karine CH Sud Gironde	Infirmière et Psychologue	M3 - Soins et fin de vie
FILLIATRE Thomas	Infirmier	M3 - Les cancers
Mme GUILLAUME-BERGER, Mr BOUFFARD EHPAD Saint Macaire	Cadre de santé, Aide-soignante et aidant familial	M5- Accompagnement d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer
ROUCHES Jean-Michel CH Sud Gironde	Médecin	M3 – Pathologies du vieillissement
GRELET Annick CH Sud Gironde	Médecin	M3 – Les dons d'organes et greffes
Mme RIVIER Marlène EHPAD GROGNOLS ILLATS	Directrice	M8 - Législation du travail dans le secteur privé
SOWA Sandrine Centre pour Autistes MAS le Sabla Grignols	Psychologue	M3 – Prise en soins des autistes
Monsieur LE CADRE Marmande	Gendarme préventionniste	M1- Addictions/Prévention santé Publique
Mesdames CAMBONI et LEVET CH Cadillac	IDE équipe addictologie	M1- Prévention alcoolisation foeto maternelle
Mesdames RAVON et ALLEM CH Libourne	AS Dialyse	M3- Dialyse et rôle AS + hypnose dans les soins
Monsieur MICELLI Alban Association Handisport	Éducateurs sportifs	M1/M3/M4- Ateliers handisport



Animation EHPAD LANGON 2019

7.4 Activités des formatrices - année 2020

Enseignement	Nombre d'heures assurés par les formatrices	Nombre d'heures assurés par les vacataires
Cours magistraux/ Travaux dirigés/ Travaux pratiques/AFGSU2	1315 h	120h
Élaboration, Surveillance et correction des devoirs normatifs et formatifs (y compris l'écrit du M5)		
MSP Formatives Normatives		
Administratif (gestion des stages, prise des RDV MSP, des documents de traçabilité, rédaction des procédures, dossier d'inscription, projet pédagogique...)	300 h	
Réunions pédagogiques, Conseils Techniques, réunions institutionnelles	53 h	
Réunion départementales et régionales	50 h	
Actions de formation Continue	14h	0

Afin d'optimiser la qualité des enseignements, l'équipe pédagogique de l'IFAS SUD GIRONDE a choisi de favoriser les interventions en demi groupe.

et état de fait justifie le nombre important de cours magistraux, de travaux dirigés, et de travaux pratiques assurés par les formatrices permettant de répondre et d'ajuster au mieux les enseignements aux besoins de chaque élève.

Dans le cadre de l'accompagnement des élèves sur les terrains de stage le nombre d'heures comptabilisées ne comprend pas le temps de trajet qui peut parfois être d'une heure. Il est important de souligner la disponibilité des professionnels de terrains sans lesquels les formatrices ne pourraient pas légalement entrer dans la chambre des patients.

7.5 Suivi Pédagogique

Temps de suivi pédagogique	Hors stage	En stage
Cadre formateur Infirmier formateur	450 H	Non comptabilisé contexte sanitaire COVID 19, suivi pédagogique par téléphone et en présentiel à l'IFAS

*Les temps indiqués sont inférieurs au temps réel (non comptabilisé)

Tous les élèves bénéficient d'un entretien de suivi pédagogique individuel par le formateur référent, à mi formation. Il a pour but d'aider l'élève à s'auto évaluer sur ses capacités d'organisation, de relation dans le soin et son intégration dans la formation. Il est réalisé ponctuellement, à la demande du formateur, avec prioritairement le formateur responsable du groupe de l'exploitation de stage.

La directrice reçoit les élèves soit à leur demande, soit à la demande des formatrices soit à sa demande. Ce temps de suivi ne fait pas l'objet d'une comptabilisation mais est non négligeable.

Le Conseil Technique s'est réuni une fois au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- 1- Présentation du Budget prévisionnel 2021 et compte administratif 2020 de fin d'exercice
- 2- Élection des représentants du Conseil de discipline
- 3- Bilan pédagogique promotion 2019/2020
- 4- Présentation promotion 2020/2021
- 5- Adaptation de la formation 2020/2021 au contexte sanitaire
- 6- Certification de l'IFAS et suivi
- 7- Parole donnée aux délégués de la promotion 2020/2021

8 GESTION DE L'INSTITUT DE FORMATION

8.1 Gestion des ressources humaines

L'Institut de Formation s'inscrit dans le Pôle administration dont le Chef de Pôle est le Directeur des Ressources Humaines.

La Directrice bénéficie d'un agrément délivré par le Président du Conseil Régional et d'une délégation de signature du Directeur générale pour certains actes. Cette délégation est formalisée.

Effectifs des différentes catégories de personnels permanents

L'équipe pédagogique se situe dans une dynamique d'association de compétences complémentaires, intégrées dans un projet partagé. L'équipe pédagogique remplit les conditions de l'exercice professionnel en référence à l'article 34 de l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié.

	Nombre de Personnes physiques	ETP
Directeur	1	0,50
Cadre de santé formateur	1	1
Infirmier formateur	2	1,80 (dont 0,30 pour la Formation Continue)
Secrétaire	1	1
Total	5	4,30

L'IFAS montre un absentéisme très faible sur l'année 2020.

8.2 Formation continue des personnels permanents de l'institut en 2020

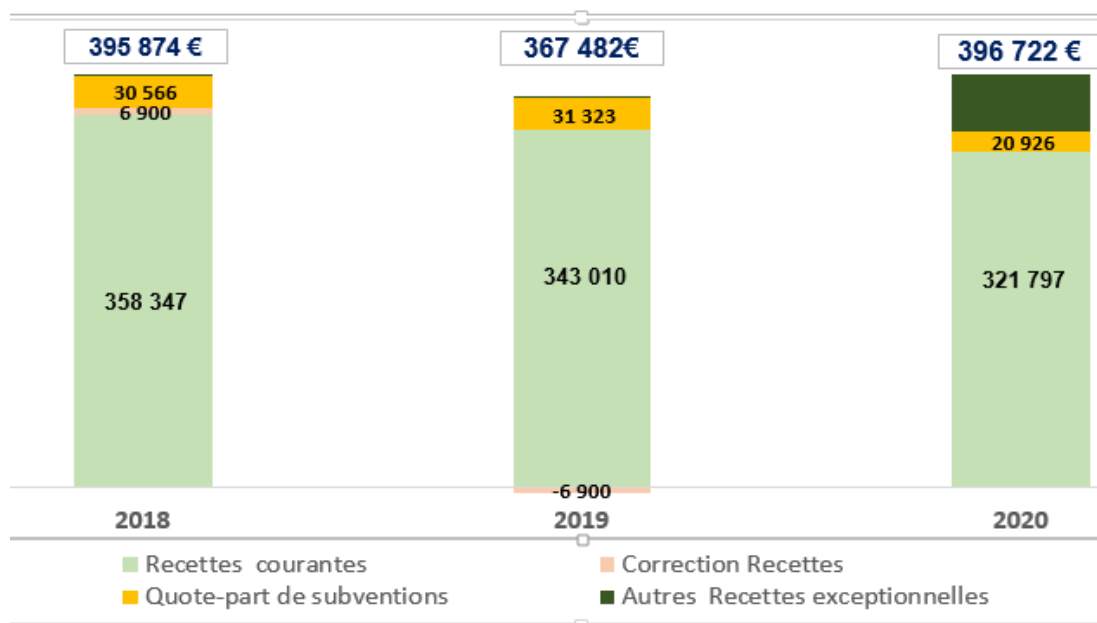
- Formation réactualisation « formateur CESU » AFGSU,
- Assurer la conformité de son organisme de formation,
- Formation hygiène/ Gestes barrières COVID

8.3 Indicateurs budgétaires et financiers

Les ressources de fonctionnement de l'IFAS :

396 722 € qui se composent ainsi en 2020 :

- 57 % en dotation annuelle de fonctionnement (du Conseil Régional),
- 14 % de reprises sur provisions,
- 7 % de scolarité « apprentis »,
- 7 % de recettes de parcours complets / partiels hors région,
- 5 % en quote-part de subventions virés au résultat,
- 4 % en préparations écrites / orales au concours et formation diverses,
- 3 % en frais d'inscription aux concours,
- 2 % en taxe d'apprentissage,
- 1 % en fournitures des tenues.



Les recettes de l'Institut de formation s'élèvent à 396 722 € pour l'année 2020. Soient 29 240 € de plus que l'année précédente.

Cette hausse provient :

- Sur le titre 1 d'une réduction de -20 494 € expliquée par une baisse de la subvention annuelle de fonctionnement, attribuée par le Conseil Régional (- 32 907 € par rapport à 2019). Elle a été fixée à 224 632 € ; ainsi que d'une hausse de 12 413 € de recettes de formation (parcours complets, partiels et apprentis),
- compensée par une augmentation de 49 733 € sur le titre 2. Ceci est dû en majorité à la reprise sur provision de 54 000 € car la mise en œuvre de la gratuité des frais de scolarité et la modification des modalités d'admission (suppression du concours) ont engendré une perte de ressources. De plus, ont été facturées des recettes sur formation diverses :
 - au compte C/7068 : 15 500 € de remise à niveau – préparation, 7 250 € de frais de gestion de dossier et 2 170 € de formation « mesures des paramètres vitaux ».
 - au compte C/7483 : 6 197,23 € au titre de la taxe d'apprentissage de 18 sociétés (un peu moins qu'en 2019).

Chapitres	PRODUITS	REALISE 2019 (1)	BUDGET PRIMITIF (2)	Dernier EPRD approuvé (3)	REALISE 2020 (4)	ECART 2019/approuvé (4)-(3)	ECART 2019/208 (4)-(1)
Titre 1	Produits relatifs à l'activité d'enseignement	305 212,93	305 212,00	284 719,00	284 719,36	0,36	-20 493,57
7061	Droits d'inscription des élèves	0,00	0,00	5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00
7063	Remboursement de frais de formation	47 673,93	39 600,00	54 787,00	54 787,36	0,36	7 113,43
7471	Subventions d'exploitation versées par le conseil régional	257 539,00	265 612,00	224 632,00	224 632,00	0,00	-32 907,00

Chapitres	PRODUITS	REALISE 2019 (1)	BUDGET PRIMITIF (2)	Dernier EPRD approuvé (3)	REALISE 2020 (4)	ECART 2019/approuvé (4)-(3)	ECART 2019/208 (4)-(1)
Titre 2	Autres produits	62 269,55	64 788,00	112 364,00	112 003,11	-360,89	49 733,56
6419	Autres remboursements de personnel	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,26
7062	Frais d'inscription aux concours	7 200,00	9 000,00	375,00	375,00	0,00	-6 825,00
7068	Autres produits (frais pédagogiques)	13 245,00	21 960,00	24 920,00	24 920,00	0,00	11 675,00
707	Ventes de marchandises	3 290,00	4 900,00	5 300,00	5 300,00	0,00	2 010,00
7483	Subvention taxe apprentissage	7 162,00	8 000,00	6 841,00	6 482,23	-358,77	-679,77
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-30,00
777	Quote part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	31 325,39	20 928,00	20 928,00	20 925,88	-2,12	-10 397,51
778	Autres produits exceptionnels	18,90	0,00	0,00	0,00	0,00	-18,90
78174	Reprise sur provision créances incouvrables	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00

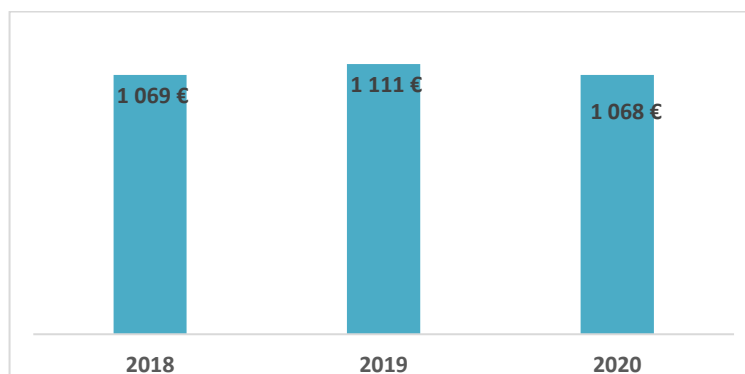
Evolution du résultat comptable



Le résultat comptable 2019 de l'IFAS est excédentaire de 5 678 € principalement dû à la reprise sur provisions non justifiées par le Conseil Régional de 54 000 € et à la baisse des recettes de formation.

Analyse des dépenses journalières de fonctionnement.

Le coût journalier de fonctionnement est revenu à l'identique de celui de 2018, passant de 1 069 € à 1 068 € entre en 2018 et 2020.



	2018	2019	2020
JOURNEES REALISEES	365	365	366
COUT PAR JOURNEE REALISEE HORS PROVISION	1 069 €	1 111 €	1 068 €
	2018	2019	2020
Dépenses de personnel	714,05 €	734,98 €	757,62 €
Dépenses d'intervenants	21,34 €	21,90 €	8,67 €
Dotations aux amortissements	131,97 €	135,14 €	112,09 €
Charges exceptionnelles	33,22 €	52,03 €	0,14 €
Remboursement Prestation Informatique - CHSG	40,47 €	44,33 €	49,94 €
Remboursement Charges communes - CHSG	39,62 €	40,51 €	41,49 €
Interets d'emprunts	33,75 €	31,58 €	29,26 €
Frais de déplacement	6,85 €	6,90 €	5,24 €
Maintenances autres (dont forfait copiers)	10,24 €	6,39 €	17,84 €
Energie-electricite	5,06 €	5,30 €	5,58 €
Primes d'assurances	4,52 €	4,30 €	5,63 €
Fournitures de bureau et informatiques	2,29 €	3,85 €	2,83 €
Location photocopieur	3,49 €	3,49 €	3,48 €
Logiciels et progiciels (abonnement genepi)	1,38 €	2,76 €	2,74 €
Affranchissements	1,82 €	2,53 €	3,21 €
Documentations	3,19 €	0,12 €	2,77 €

Evolution entre 2018 et 2020 :

Les dépenses de personnels (y compris les intervenants extérieurs) sont passées de 735 € à 766 € par jour.

Les amortissements quant à eux ont diminué mais ils sont compensés par les quotes-parts annuelles de subvention (en recettes).

Les autres postes de dépense sont restés stables.

Equilibre financier de l'IFAS

- Résultats cumulés, réserves et des provisions fin 2020 :

Report à nouveau excédentaire	
Report à nouveau déficitaire	-2 980,62 €
Réserve de compensation de résultats	
Réserve de compensation de charges d'amortissements	
Réserve d'investissements	319 034,17 €
Provisions pour renouvellement des immobilisations	
Autres provisions pour risques	
Provisions pour CET PNM	13 305,19 €
Provisions pour autres charges	

Après affectation des résultats 2020, L'IFAS de La Réole possède :

En réserves dites « gelées, immobilisées » *

- 319 K€ de réserves d'investissement (excédent désormais capitalisés en fonds propre)
- Aucune réserve de Trésorerie.

En reports et réserves « courantes »

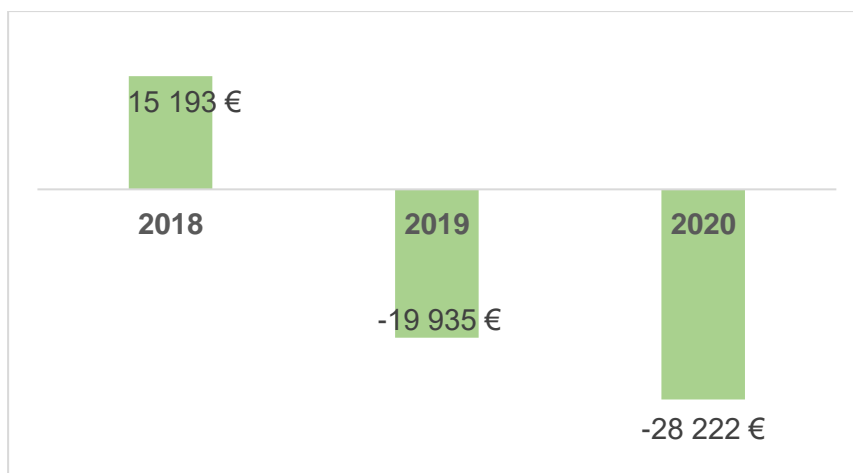
- Aucune réserve de compensation d'amortissement et de résultats.
- Un report à nouveau déficitaire de – 2,9 K€

Il possède 67,3 K€ de provisions dont 13,3 K€ en compte d'épargne temps (CET).

- Evolution de la capacité d'autofinancement et du Taux de CAF

La « CAF » (capacité d'autofinancement) représente le potentiel de financement dégagé par l'institut, grâce à ses recettes d'activité lors d'un exercice. C'est une ressource « propre » qui peut être utilisée :

- pour rembourser les emprunts,
- pour financer les investissements,
- ou pour augmenter le Fonds de Roulement Net Global.



Fin 2020, malgré son excédent (dû en grande partie à la reprise de provision de 54 000 €), l'IFAS de La Réole présente une Insuffisante d'Autofinancement brute de – 28 222 € (due à la baisse des formations diverses dans le contexte COVID, à la gratuité des frais de scolarité ainsi que la modification des modalités d'admission).

	2018	2019	2020
TAUX D'AUTOFINANCEMENT	4,3%	-5,9%	-8,8%
CAF NETTE	-5 708 €	-41 408 €	-50 290 €

La « capacité d'autofinancement nette » mesure la réelle possibilité à investir. Il s'agit de la CAF après remboursement annuel du capital d'emprunts. Depuis 2018, l'IFAS présente une Insuffisance Nette d'Autofinancement, c'est-à-dire que sa CAF ne permet pas de couvrir le remboursement annuel de sa dette.

- L'endettement

L'endettement de l'IFAS est de 759 107 € au 31 décembre 2020 soit un taux d'endettement de 51,50 %.

○ Taux de vétusté des constructions et des équipements

		IFAS DE LA REOLE
VETUSTE DU PATRIMOINE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE	277 219 €
	VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS	814 813 €
		34,0%
C'est l'expression du degré d'amortissement des immobilisations. Plus il est proche de 100 %, et plus les immobilisations sont vieilles et vetustes (amortis).		
VETUSTE DES CONSTRUCTIONS	CUMUL DES AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS	176 958 €
	VALEUR BRUTE DES CONSTRUCTIONS	685 844 €
		25,8%
VETUSTE DES AUTRES EQUIPEMENTS	CUMUL DES AMORTISSEMENTS DES AUTRES INVESTISSEMENTS	100 261 €
	VALEUR BRUTE DES AUTRES INVESTISSEMENTS	128 969 €
		77,7%

Il apparaît que le taux de vétusté des constructions de l'IFAS est de 25,8%. Celui des équipements est plus élevé : 77,7 %.

Les investissements faits en 2020

Les difficultés budgétaires rencontrées par le Centre Hospitalier Sud Gironde depuis des années impactent fortement les choix faits sur la section d'investissement. Il connaît une trésorerie en baisse et de lourds investissements à réaliser sur le secteur sanitaire. Le budget alloué à l'IFAS s'en trouve fortement réduit.

En 2020, 1 076 € d'investissements ont été réalisés pour l'IFAS. Il s'agit de l'achat d'un vidéoprojecteur amorti sur 2 ans.

8.4 Équipement de l'institut



Équipement	Nombre et commentaires
Nombre de salles de cours	1
Nombre de salles de travaux dirigés/ travaux pratiques	2 (dont 1 équipée pour la simulation)
Centre de documentation	Sur l'IFAS les élèves ont à leur disposition : <ul style="list-style-type: none"> • Des revues professionnelles, • Des livres professionnels
Nombre de postes informatiques mis à disposition des formateurs	3
Nombre de postes informatiques mis à disposition des élèves	21
Autres informations	Matériel pédagogique (CESU, TP...) <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de la salle informatique



Séance d'ergonomie en présence de Mme DUFOIS, kinésithérapeute.

9 ACTIVITES DE FORMATION CONTINUE 2020

L'institut de formation d'aide-soignant développe des actions de formations continues :

- Préparation aux épreuves de sélections orales
- Remise à niveau des ASHQ
- Formation à la mesure des paramètres vitaux.
- Journée d'information sur l'hygiène des mains en partenariat avec le service d'hygiène du CHSG.



Prise des paramètres vitaux

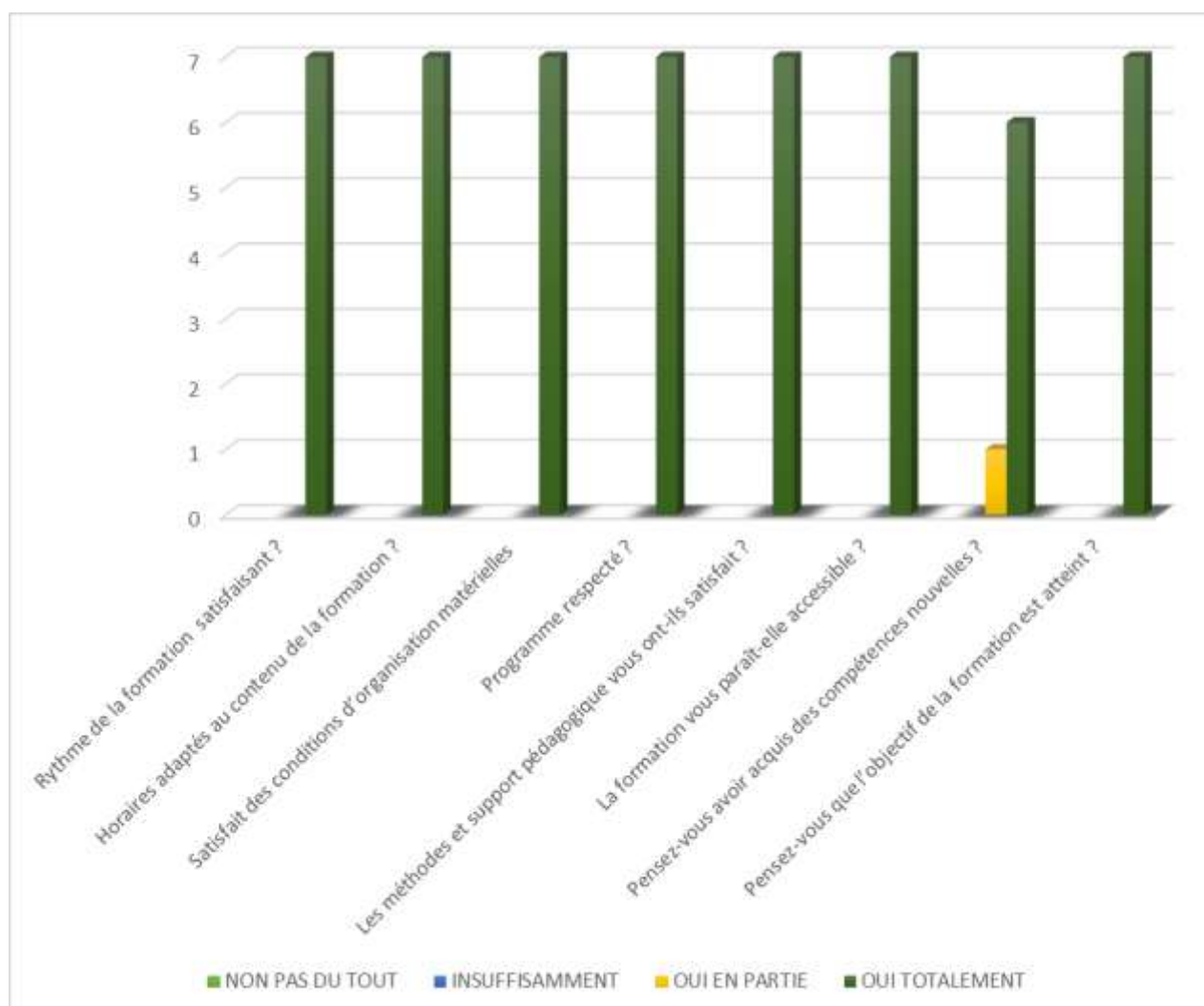
9.1 Réalisation des actions de formation continue 2020

Thème de la formation suivie	Nombre de participant	Nombre de journées de formation continue réalisées
Remise à niveau écrit	12	6 jours x 7 h = 42 h
Remise à niveau oral	10	3 jours X 3h = 9 h
Formation à la mesure des paramètres vitaux	7 hors site 7 sur site	2 jours (14h)
Total		11 jours (65h)

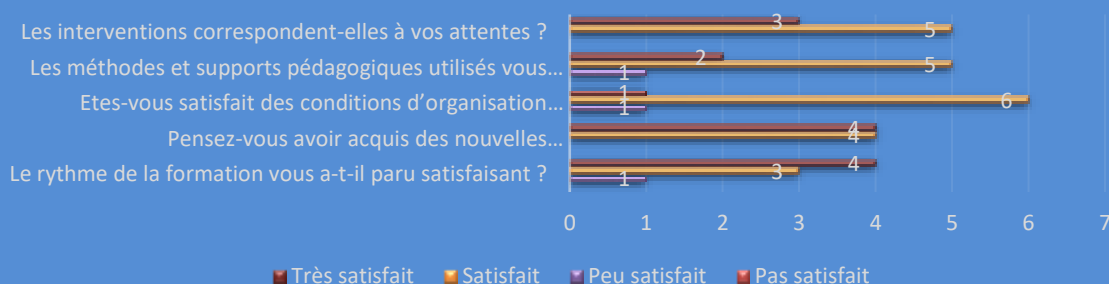
9.2 Évaluation des actions de formation continue

	OUI	NON
Un cahier des charges est établi	OUI	
Les objectifs et le contenu pédagogique sont portés à la connaissance des stagiaires et des financeurs	OUI	
Les objectifs de formation sont formalisés	OUI	
Les moyens et les méthodes pédagogiques mis en œuvre sont en adéquation avec les objectifs définis	OUI	
Une évaluation qualitative et/ou quantitative est réalisée	OUI	

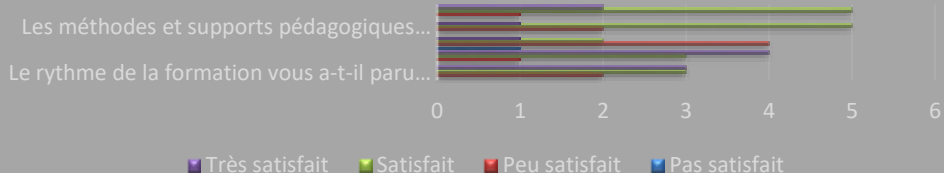
9.3 Évaluation des actions de formation par les participants



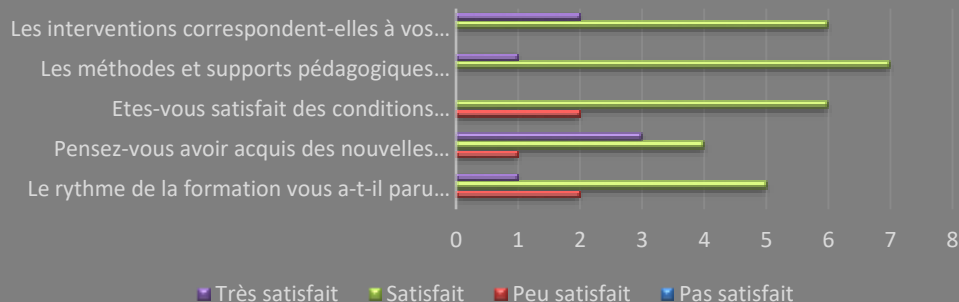
Evaluation de la remise à niveau par les participants- Français- Mme Laplace session 2020-2021



Cours de Biologie - Mme GARRY Christine



Cours de Maths -Remise à niveau- session 2020-2021- Mme Laplace Dephine



10 PARTENARIAT DE L'INSTITUT DE FORMATION

L'institut de formation est en partenariat avec :

- Différent lycée du territoire : Le lycée AGIR de LANGON ; le lycée de Bazas ; les MFR du territoire
- Pôle Emploi de LANGON en participant à la journée d'information des demandeurs d'emploi sur le métier d'aide-soignant, en relation avec le secrétariat de l'Institut de Formation lors de la journée de la rentrée afin d'aider les futurs élèves dans leurs démarches pour instruire leur dossier de prise en charge et de rémunération,
- Les EHPAD avoisinantes dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet d'animation au sein d'un lieu de vie,
- L'association HANDISPORT dans le cadre de la découverte du handicap,
- Le service d'hygiène du Centre Hospitalier SUD GIRONDE,

- La cuisine centrale du Centre Hospitalier SUD GIRONDE,
- Le Comptoir Médical de Langon pour connaître le matériel utilisé dans le milieu médical,
- Participation de l'Institut de Formation au Salon SILVER ECONOMIE EN RURALITE « Bien Vieillir »,
- Participation au forum « emploi – formation » du territoire SUD GIRONDE
- Participation de l'Institut de Formation au Forum de l'emploi organisé par POLE EMPLOI LANGON
- Participation de l'institut de formation sur une matinée pour expliquer les objectifs de la VAE (les étapes ainsi que des questions),
- Une journée « job daiting » a été organisée en juin 2020
- Présentation de la formation aide-soignant avec les lycées professionnels et les maisons familiales rurales dont le Centre Hospitalier Sud Gironde accueille les stagiaires
- L'institut de formation établit également des partenariats avec des établissements de Santé Publics et Privés, des EHPAD publics et privés, des SSIAD dans le cadre des affectations en stage.



Portes ouvertes 6 décembre 2019

11 PROJETS ET PERSPECTIVES 2021

L'institut de Formation poursuit sa démarche qualité. L'année à venir sera également marquée par l'ouverture dès la rentrée de septembre 2021 d'une augmentation de la capacité portant à 71 le nombre de parcours proposés. On y trouvera des élèves en parcours complet, parcours partiel et d'autre en apprentissage. Les parcours de formation en apprentissage concernent des élèves en formation partielle donc dispensés de certains modules de formation.

D'autre part, la poursuite et l'entretien du maillage territorial devra être dans une continuité en optimisant notre communication externe par l'utilisation des réseaux sociaux, des médias et autres moyens.

Optimiser notre partenariat avec les établissements de soins et lieux de vie par des rencontres sur des thèmes professionnels.

Accompagner l'équipe pédagogique dans l'utilisation de la pédagogie alternative par le biais de la formation professionnelle continue.

Moderniser le mobilier de l'IFAS notamment dans les salles de travaux pratiques, cet objectif était déjà inscrit dans le rapport de 2019 mais n'a pu se réaliser en 2020, nous espérons qu'il se réalise en 2021.

SIGLES - ABREVIATIONS

AMP : Aide Médico-Psychologique

AVF : Assistante de Vie aux Familles

ASHQ : Agents des Services Hospitaliers Qualifiés

BAC ASSP : Baccalauréat Professionnel : Accompagnement, Soins, Service à la personne

BAC SAPAT : Baccalauréat Professionnel : Services Aux personnes et aux Territoires

DEAS : Diplôme d'Etat d'Aide-soignant

DEAVS : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale

DRDJSCS : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale

ARS : Agence Régionale de Santé

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

SSIAD : Service Soins Infirmiers A Domicile

MSP : Mise en Situation Professionnelle

AFGSU 2 : Attestation Formation Gestes et Soins d'Urgence niveau 2

CA : Conseil Administration

IRIS : Indemnisation et Rémunération à l'Intention des Stagiaires

OPCO : Opérateur de Compétences

